

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La facture sera plus élevée pour les étudiants non-Européens

La France ambitionne d'accueillir 500 000 étudiants étrangers d'ici à 2027 (contre un peu plus de 300 000 actuellement). Toutefois, le gouvernement va augmenter les frais de scolarité des étudiants non-Européens en France, afin de financer par ailleurs davantage de bourses et améliorer les conditions d'accueil. Actuellement, ces étudiants paient les mêmes frais que les Français. A partir de la rentrée 2019, ils devront s'acquitter de 2 770 euros en licence et 3 770 euros en master et doctorat, soit « un tiers du coût réel » d'un étudiant étranger pour les finances publiques. La France est la quatrième destination mondiale pour les étudiants internationaux.

ER - 20 Nov 18